



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus
bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin
pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Stobannou

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. non

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maitres ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

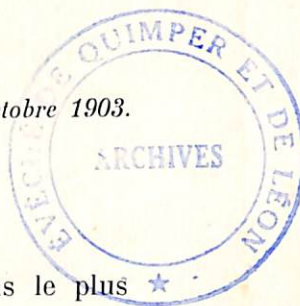
R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____



Paroisse de Stobannou le 6 novembre 1903

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. non

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maitresses ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. le 1^{er} janvier 1903

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. oui

Quel en est le nombre ?

R. deux

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. des filles du St Esprit

Veillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et
la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.

Votre très respectueux et très obéissant serviteur
Guillaume recteur
Stobannou